



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Niger

Question écrite n° 31665

### Texte de la question

M Robert Montdargent attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur la repression sanglante frappant les Touaregs au Niger. En mai dernier, a la suite d'incidents a la sous-prefecture de Tchintabaraden, de nombreux Touaregs sont arretés, humiliés, torturés par l'armée nigérienne. Ces événements sont suivis par de graves affrontements au nord-est du pays, au cours desquels des dizaines de Touaregs trouvent la mort. Cette repression meurtrière apparemment se fait dans l'indifférence générale de la Communauté internationale. Il lui demande de bien vouloir préciser si le Gouvernement français entend intervenir auprès des autorités nigériennes pour la sauvegarde de cette minorité ethnique et pour la protection de ses droits.

### Texte de la réponse

Reponse. - A la suite de l'attaque meurtrière, le 8 mai dernier, de la sous-prefecture de Tchintabaraden au nord du Niger, par un groupe de Touaregs, des affrontements se sont produits entre ceux-ci et les forces de l'ordre. Certaines unités de l'armée, peu ou mal encadrées, se sont livrées à des exactions qui ont occasionné la mort de plusieurs dizaines de Touaregs. Depuis lors, leurs affrontements auraient cessé, en territoire nigérien tout au moins. La France déplore ces violences. Elle a fait part de son émotion aux autorités de Niamey et fourni des secours de première urgence aux populations éprouvées à la suite de ces brutalités. Des violences ayant plus récemment été commises au Mali contre des Touaregs, la France entreprend des démarches auprès des autorités maliennes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Montdargent Robert](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31665

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 juillet 1990, page 3429